

■ **Singer et Porret S.A.**, à Neuchâtel, acquérir, gérer et vendre des participations au capital-actions de sociétés diverses, etc. (FOSC du 24.11.1997, p. 8502). Reprise des actifs et passifs, au sens de l'article 748 CO, de la société 'Singer + Porret La Chaux-de-Fonds S.A.', à La Chaux-de-Fonds, selon bilan au 31.12.2003, présentant un actif de CHF 203'848.50, et un passif envers les tiers de CHF 115'078.50, soit un actif net de CHF 88'770. Reprise des actifs et passifs, au sens de l'article 748 CO, de la société 'Singer + Porret Nyon S.A.', à Nyon, selon bilan au 31.12.2003, présentant un actif de CHF 172'429.90, et un passif envers les tiers de CHF 34'537.76, soit un actif net de CHF 137'892.14. Reprise des actifs et passifs, au sens de l'article 748 CO, de la société 'Interface S.A.', à Neuchâtel, selon bilan au 31.12.2003, présentant un actif de CHF 158'025.23, et un passif envers les tiers de CHF 52'135.59, soit un actif net de CHF 105'889.64. La totalité du capital-actions des sociétés absorbées étant détenue par la société absorbante, la fusion ne donne lieu à aucune augmentation du capital.

Journal no 1630 du 30.06.2004  
(02343410 / CH-645.1.003.823-2)